

Chauffe-eau Thermodynamique

MARTINIQUE



Pour la promotion du chauffe-eau thermodynamique performant à destination des clients particuliers en logement résidentiel collectif sur le territoire de la Martinique à compter du 1er janvier 2023.

Prime économie d'énergie, à destination des clients particuliers en logement résidentiel collectif

Catégories	Prime économies d'énergie		Critères d'éligibilité de l'appareil
	Précaire	Non précaire	
Appartement et maison individuelle existants	500€	400€	COP ≥ 2,4 Selon la norme EN 16147 Marque NF (fonctionnant sur air extérieur ou sur air ambiant avec rejet de l'air sur l'extérieur)



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site partenaires Agir Plus d'EDF edf.mq/agir-plus